



Du 15 septembre au 29 décembre 2011

# Débat public Aqua Domitia

## Réunion thématique n°3

Changement climatique,  
Bon état des milieux aquatiques  
Impacts sur l'environnement,  
L'eau du Rhône

Montpellier, le 13 octobre 2011

**cndp**  
Commission particulière  
du débat public  
Aqua Domitia



# Programme



Philippe Marzolf, Président de la CPDP  
Christian Bouillé, Conseiller régional

(15')  
(15')

## Table ronde 1 :

L'eau du Rhône : est-elle une ressource suffisante, pérenne et de qualité ?

Laurence Clottes, Agence de l'eau Rhône-Méditerranée-Corse (7')  
Claude Putavy, DREAL Rhône-Alpes (7')  
Jeanne Claudet, ARS - Hérault (7')  
Claude Casellas, Université Montpellier-1 (7')

Débat avec le public (15')

Michel Carret, CNR (7')  
Patrick Sambarino, EDF-DPIH (7')  
Jean-François Blanchet, BRL exploitation (7')



# Programme



## Table ronde 2 : Impacts du projet sur le territoire Changement climatique et ressource en eau Exigences du bon état des milieux aquatiques Impacts sur l'environnement

<b>Yvan Caballero, BRGM - LR</b>	<b>(7')</b>
<b>Zoé Bauchet, DREAL</b>	<b>(7')</b>
<b>Mathias Pibarot, Service navigation Rhône-Saône</b>	<b>(7')</b>
<b>Bertrand Mazel, syndicat des riziculteurs de France</b>	
<b>Et Jacques Romain, Chambre d'agriculture du Gard</b>	<b>(7')</b>
<b>Débat avec le public</b>	<b>(45')</b>





## La CPDP

**Philippe Marzolf, président**

Vice-président de la Commission nationale du débat public

**Mireille Leteur**

Ingénieur en aménagement des eaux et environnement

**Claude-Sylvain Lopez**

Président de tribunal administratif honoraire,  
membre de la CNDP

**Cécile Valverde**

Vice-présidente du Conseil de développement de  
l'agglomération toulousaine,  
Ancienne inspectrice de l'enseignement agricole  
Ancienne élue municipale





## Le débat public La saisine de la CNDP

**BRL, maître d'ouvrage du projet Aqua Domitia, a saisi la CNDP le 29 décembre 2010, le volume du transfert d'eau inter-bassins étant supérieur à 1m<sup>3</sup>/seconde**

La Commission nationale du débat public (CNDP), chargée de « veiller au respect de la participation du public au processus d'élaboration des projets d'aménagement et d'infrastructures » :

- A décidé le 2 février 2011 d'organiser un débat public sur ce projet
- A nommé le président puis les membres de la Commission particulière du débat public (CPDP), pour organiser le débat en toute indépendance et neutralité



# Le débat public : objectifs et suites



## Objectifs

Permettre au public :

- De s'informer sur le projet
- D'obtenir des réponses à ses questions
- De donner son avis sur l'opportunité du projet, ses objectifs et ses principales caractéristiques

## Suites

- Dans les 2 mois qui suivent le débat, la CPDP et la CNDP publient respectivement un compte rendu puis un bilan du débat
- Dans les 3 mois qui suivent ces publications, le maître d'ouvrage rend publique sa décision quant au principe et aux conditions de poursuite du projet (maintien, modifications, abandon)



## Le débat public : ses principes

- **Transparence** : toutes les informations sont mises à la disposition du public
- **Equivalence** : toutes les personnes concernées peuvent exprimer leur point de vue
- **Argumentation** : toutes les opinions exprimées doivent être argumentées



# Les documents du débat élaborés



## Par la CPDP

- Le journal du débat (7500 exemplaires) : 3 numéros, le 1<sup>er</sup> avec carte T
- Un dépliant en 3 volets (80 000 exemplaires), distribué dans les mairies et sur les lieux de passage des communes accueillant les réunions
- Un site internet avec tous les documents utiles au débat, les questions et les avis exprimés
- Une lettre d'information périodique

## Par le maître d'ouvrage

- Son dossier (120 pages) et sa synthèse (8 pages)
- Les études déjà réalisées







## Les contributions en cours de débat

- Tous les avis, contributions écrites et audiovisuelles ainsi que les délibérations seront rendus publics
- Les cahiers d'acteurs retenus par la CPDP seront publiés et diffusés sur support papier (contributions écrites de maximum 12000 signes sur 4 pages, répondant aux questions du débat)
- Les études et documents complémentaires seront également publiés





## Le site internet [www.debatpublic-aquadomitia.org](http://www.debatpublic-aquadomitia.org)

Conçu pour favoriser la participation au débat, il offre :

- L'accès aux informations et documents
- L'accès au système Questions/réponses
- Des espaces de discussion thématiques et territoriaux
- La diffusion en direct de 7 réunions (ouverture, 5 réunions thématiques, clôture)
- Des interviews vidéo des participants qui souhaitent donner leur avis.



## Couverture médiatique

Un important dispositif publicitaire est prévu pour informer le public de la tenue du débat et l'inciter à participer :

- 14 campagnes dans la presse écrite, radio, presse web, réseaux sociaux et Google
- Parutions dans les journaux et magazines des collectivités et acteurs du territoire



## Les questions auxquelles le débat doit permettre de répondre :

*(définies après rencontres avec les acteurs et consultation sur Internet)*

- Quels sont les besoins en eau des territoires susceptibles d'être desservis par le projet ?
- Le projet apporte-t-il une réponse adaptée à ces besoins ?
- Si oui, à quelles conditions ?
- Sinon, quelle(s) autre(s) solution(s) retenir ?





## 13 réunions publiques

Une réunion d'ouverture

5 réunions thématiques

6 réunions territoriales

Une réunion de clôture

Les réunions, ouvertes à tous, se tiendront de **18h à 21h**  
dans 11 villes de la région



# La première réunion thématique

Agde le 6 octobre



**Le projet Aqua Domitia est-il un outil d'aménagement du territoire pour les besoins liés à la croissance démographique, à l'économie et au développement touristique ?**

- Les besoins liés à la croissance démographique (usages domestiques : eau potable, arrosage des espaces verts collectifs ou particuliers, lutte contre les incendies...)
- Quels besoins en eau brute pour le développement économique (industrie, tourisme...) ?



# La deuxième réunion thématique

## Montpellier le 13 octobre



### Quelle incidence aurait le projet sur le prix de l'eau et sa gestion ?

- Quel serait le coût des travaux et comment seraient-ils financés ? (conduite principale et réseaux secondaires)
- Le prix de l'eau brute et de l'eau potable
- Les forages (coût et exploitation)
- La gouvernance et l'organisation de la gestion de l'eau
- La gouvernance du projet à la suite du débat



# La troisième réunion thématique

Montpellier le 18 octobre



- L'eau du Rhône est-elle une ressource suffisante, pérenne et de qualité ?
- Le projet Aqua Domitia permet-il au territoire de s'adapter au changement climatique ?
- Contribue-t-il au maintien du bon état des milieux aquatiques ?





# La quatrième réunion thématique

Béziers le 20 octobre



## Quelles autres solutions peut-on envisager ?

- Les ressources connues (eaux souterraines et superficielles) : barrages (Salagou), forages, transferts entre bassins (Orb/Hérault)
- Les ressources potentielles (eau profonde, retenues collinaires)
- Les économies d'eau et autres ressources (baisse des consommations, récupération des eaux pluviales, diminution des pertes réseau, le dessalement d'eau de mer etc.)



# La cinquième réunion thématique

Capestang le 3 novembre



## Le projet Aqua Domitia répond-il aux besoins agricoles ? Faut-il irriguer la vigne languedocienne ?

- Besoins en eau actuels et à venir pour l'agriculture languedocienne
- Diversification des cultures (fruits, maraîchage...)
- Irrigation de la vigne



# Les six réunions territoriales

Elles permettront aux habitants et aux acteurs de débattre de chacun des maillons du projet :





# La réunion de clôture

Narbonne le 15 décembre

## Les principaux enseignements du débat public



# Actions spécifiques auprès des étudiants et lycéens d'enseignement général et professionnel



Collaborations avec les étudiants de l'université Montpellier II et les lycées 21, pour associer les jeunes à la démarche du débat public :

- Organisation d'un débat au sein de l'université
- Proposition du débat au programme pédagogique de classes de lycée...



## L'atelier d'experts

Pour répondre à une interrogation récurrente, la CPDP a décidé d'organiser un atelier d'experts de la région sur **la connaissance des ressources en eau**, pour travailler sur les questions suivantes :

- Quelles sont les études effectuées sur les ressources en eau de surface ou souterraines ?
- Cet état des connaissances est-il suffisant ?
- Dans le cas contraire, quelles études complémentaires seraient nécessaires pour avoir une connaissance suffisante de ces ressources ?

Les conclusions de cet atelier seront rendues publiques au cours du débat.





**Merci de votre attention**

**Commission particulière du débat public sur le  
Projet Aqua Domitia**

**La Coupole Sud - 329 rue Léon Blum – Montpellier**

**tél : 04 99 54 96 80 - fax : 04 99 54 96 85**

**[contact@debatpublic-aquadomitia.org](mailto:contact@debatpublic-aquadomitia.org)**

**[www.debatpublic-aquadomitia.org](http://www.debatpublic-aquadomitia.org)**

**cndp**  
Commission particulière  
du débat public  
Aqua Domitia

